Le peuple valdôtain

1 • **L'Union Valdôtaine,** Mouvement politique qui se rattache aux principes du Fédéralisme global, a comme finalité d'assurer l'épanouissement du caractère ethnique et linguistique du peuple valdôtain ; d'en servir les intérêts culturels, politiques, sociaux et économiques ; de favoriser la coopération entre les communautés ethniques. **2 • L'Union Valdôtaine** s'engage à réaliser la souveraineté politique du Val d'Aoste par les voies démocratiques afin de seconder l'aspiration du peuple à l'autogouvernement dans le cadre d'une Europe unie des Peuples.

17 MARS 2011 • 0,40 euros • Poste Italiane S.p.A. – Spedizione in A.P. D.L. 353/2003 (conv. in L. 27/02/2004 n° 46) art. 1 comma 1 DCB – AOSTE • LVIII année • N. 18133 **11**

www.unionvaldotaine.org
www.lepeuplevaldotain.com

EDITORIAL

Une confrontation sereine

Ego Perron

J'écris cet éditorial alors qu'on a à peine terminé notre réunion du Conseil Fédéral pendant laquelle on a approuvé la proposition du Comité Fédéral pour un élargissement de la majorité régionale avec le PdL. Un débat très serein et très mûr, qui a permis de mettre en confrontation des positions, des sensibilités et des opinions différentes quant à cette possibilité et opportunité politique offertes par le parti gouvernemental. Je voudrais remercier tous ceux qui sont intervenus, même avec des positions différentes ou opposées à celle que j'ai proposée et qui a été approuvée. Un vote très majoritaire (86 oui sur 100 présents) a sanctionné ce passage et a donné mandat aux organes du mouvement, Comité Fédéral et Commission politique du mouvement, de travailler en accord avec les autres partenaires de la majorité dans cette direction.
Je veux remercier encore une fois les sections et leurs représentants qui, tout en n'étant pas complètement convaincus de la nécessité de ce passage, ont voté favorablement en faisant confiance aux organes du mouvement et à sa direction. Un choix, comme souvent c'est le cas en politique, non pas venant seulement du cœur mais raisonnable, en gardant la tête froide et en défendant très clairement les objectifs que l'on se pose et les résultats qu'on espère obtenir. C'est un acte de confiance qui nous donne encore plus la responsabilité de travailler, comme toujours, dans l'intérêt de cette communauté et dans celui notre mouvement.
On aura, à l'avenir, encore d'autres occasions de rediscuter de ce passage. Maintenant, nous devons travailler dans cette direction et nous nous engageons à accomplir tout ce qui est possible pour obtenir les meilleurs résultats politiques et administratifs pour la Vallée d'Aoste.
Je pense que, pendant cette phase, le mouvement a joué pleinement son rôle et sa fonction politiques. Un rôle actif, décisionnel, responsable et tourné vers l'avenir. Un rôle qui doit être joué, et c'est mon point de vue, en totale harmonie et collaboration avec nos élus, chacun ayant ses fonctions et chacun respectant le rôle de l'autre. Et c'est ce qui s'est passé.
Pour ma part, et également du Comité Fédéral, nous sommes très satisfaits si nos élus obtiennent des résultats positifs pour la Vallée d'Aoste et s'ils sont en mesure de donner des réponses concrètes et ponctuelles en faveur des Valdôtains. Nous avons pour cela proposé notre candidature et nous faisons de la politique pour cette raison.
De mon côté, j'interprète le rôle du mouvement comme le fait de créer les conditions, même politiques, pour une administration efficace et valable, notamment pendant une période difficile, qui demande de prendre des décisions immédiates et efficaces pour garder ce que nous avons, qui impose une certaine cohésion et stabilité politique et qui demande de l'unité et de la solidarité, même politique.
J'ai la conviction d'avoir proposé un passage engageant mais je suis également convaincu de l'avoir fait sans perdre notre identité, notre culture politique, sans renoncer à notre programme et sans renier l'engagement que l'on a pris avec les électeurs, toujours dans l'intérêt souverain de la Vallée d'Aoste.

...» fin de citation

lcaveri@gmail.com

«Et l'on voit de la flamme aux yeux
des jeunes gens,
Mais, dans l'œil du vieillard,
on voit de la lumière»
Victor Hugo

Il faut respecter les vieillards

La réunion lundi dernier, 14 mars, au Villair de Quart

Le Conseil Fédéral du Mouvement a dit "oui" à une ouverture au PdL

Les délégués du Conseil Fédéral de lundi 14 mars dernier à Quart

Avec 86 votes favorables, 10 non et quatre abstentions, le Conseil Fédéral de l'Union Valdôtaine a dit "oui" à l'ouverture de la majorité régionale au PdL.
L'assemblée du Mouvement, réunie lundi dernier 14 mars dans la salle des écoles moyennes du Villair de Quart, a donc donné mandat au Comité Fédéral d'ouvrir les confrontations politiques avec le "Popolo della Libertà".
« Une décision prise en totale liberté par l'Union Valdôtaine - a dit le président du Mouvement Ego Perron - *avec un parcours politique qui a été partagé comme jamais dans notre histoire. Les sections ont débattu sur la question, ont proposé à cette assemblée leurs idées et les ont confrontées avec les Unionistes. La position centrale de l'Union Valdôtaine dans la politique de notre région sort encore plus renforcée grâce à ce passage de notre Mouvement ».*

SUITE PAGE 6

Le document approuvé par le Conseil Fédéral

Le Conseil Fédéral de l'Union Valdôtaine réuni, à Quart, le 14 Mars 2011.

Après avoir entendu le rapport du Président du Mouvement sur la situation politique ;

PRENANT ACTE de la difficile conjoncture internationale, de la crise économique et des conditions sociales de l'Italie, qui exigent une communion d'efforts et d'énergies, ainsi que d'une plus grande disponibilité au dialogue de la part de Gouvernement italien vis-à-vis des autonomies spéciales, qui a amené le Sénateur de la Vallée d'Aoste a voter en sa faveur lors des derniers votes de confiance ;

CONSTATANT avec satisfaction que le long processus de concertation et de dialogue entamé avec les organes et avec toute la base unioniste, synonyme d'une précise volonté de participation et de collaboration de tout le monde unioniste aux décisions et aux choix politiques à effectuer par le mouvement, a abouti à une large convergence sur des lignes ouvertes à la confrontation avec les représentants locaux des forces gouvernementales italiennes ;

REAFFIRME la validité du choix politique effectué en 2008, qui a donné lieu à la création d'un gouvernement de forces autonomistes et régionalistes à la tête de la Région, ayant fait preuve d'efficacité au niveau politique et administratif ;

CONSTATE que les rapports de collaboration entamés avec le PDL lors des élections européennes, ainsi que les résultats du partenariat administratif établi dans la Commune d'Aoste, ont prouvé la validité de convergences sur des solutions partagées dans le cadre de la politique valdôtaine ;

AYANT EXAMINE la proposition de collaboration et de dialogue avancée par le PDL en octobre dernier, et dans le but de poursuivre l'action administrative et politique dans l'intérêt supérieur de la Vallée d'Aoste ;

DECIDE d'accueillir et d'accepter l'offre d'un partage de responsabilités sur les questions stratégiques indiquées dans le programme de législature, pour l'intérêt de notre communauté, avancée par les représentants locaux du PDL, dans la perspective d'un élargissement du consensus vis-à-vis de l'actuel gouvernement autonomiste et d'un renforcement ultérieur de l'actuelle majorité régionale ;

CONSIDERANT important ce passage dans l'optique d'une consolidation de la position de la Vallée d'Aoste et de l'action des élus valdôtains auprès des institutions de l'Etat, dans le seul et unique but de faciliter les solutions, en faveur du peuple valdôtain, aux questions qui se posent dans les rapports entre le niveau régional et le niveau national ;

DONNE MANDAT aux organes du mouvement, Comité Fédéral et Commission Politique, de poursuivre les pourparlers avec le parti du PDL, entamés en accord avec les autres partenaires actuels, Fédération Autonomiste et Stella Alpina, dans le but d'un élargissement de l'actuelle majorité régionale.

NOUVELLES EN BREF

MARATHON DE LECTURE
L'Assessorat de l'Education et de la Culture communique que, à l'occasion de la Journée nationale pour la promotion de la lecture, jeudi 24 mars 2011, de 15h00 à 18h00, a été organisé un marathon de lecture dans la salle des conférences de la Bibliothèque régionale d'Aoste. L'initiative veut promouvoir la lecture sous toutes ses formes et sensibiliser les citoyens sur son importance. Chaque citoyen/lecteur peut partager avec les autres la lecture d'un texte de son choix, en italien ou en français, d'une durée non supérieure à 15 minutes. La lecture peut concerner le passage d'un livre, d'un conte ou d'une poésie, publié, inédit ou composé par le lecteur lui-même, en passant librement du registre comique à celui dramatique, du noir au fantastique et du style aventurier à celui sentimental. La dernière demi-heure de marathon est entièrement dédiée aux lectures pour enfants.
L'entrée à la manifestation est libre jusqu'à épuisement des places disponibles.
Pour participer au marathon en tant que lecteur, les intéressés sont invités à contacter la Bibliothèque régionale d'Aoste aux numéros de téléphone suivants: 0165/274870 – 0165/274875 – 0165/274821.

OUVERTURE DES INSCRIPTIONS À LA CRÈCHE DE NUS
La Communauté de Montagne Mont-Emilius informe que les inscriptions à la crèche de nus sont ouvertes jusqu'au 30 avril prochain. Le service est adressé aux enfants d'un âge compris entre neuf mois et trois ans, résidant dans les communes de Brissogne, Chambave, Fénis, Gressan, Jovençan, Pollein, Quart, Nus et Saint-Marcel. Pour les inscriptions, et tout autre renseignement, contacter le coordinateur du service, par téléphone (0165/767985) ou directement auprès du siège situé 56 rue Corrado Gex, à Nus.

COURS EN LANGUE FRANÇAISE DE PRÉPARATION AUX CONCOURS PUBLICS POUR LES CATÉGORIES A ET B
Le SAVT organise à partir de la mi-mars 2011 un cours en langue française de préparation aux concours publics pour les catégories A et B.
La formation durera en tout 21 heures réparties sur 13 cours qui se dérouleront pendant les mardis et les jeudis de 18h00 à 19h30, et commencera le samedi matin 19 mars de 9h à 12h. Les jours de cours fixés seront donc les suivants: samedi 19 mars (matin), mardi 22, jeudi 24, mardi 29, jeudi 31 mars, mardi 5 avril, jeudi 7, mardi 12, jeudi 15, mardi 19, jeudi 21 avril, mardi 3 mai et jeudi 5 mai (de 18h à 19h30). Pour les inscriptions et pour tout autre renseignement s'adresser au: Secrétariat SAVT 2 place Manzetti à Aoste, tél.: 0165-238384, e-mail segreteria@savt.org. ou aux délégués syndicaux SAVT de tout Organisme ou Agence.
Les cours se dérouleront dans la grande salle de réunions du Syndicat SAVT, 2 place Manzetti, Aoste.

ECHÉANCE DES TERMES POUR L'INDEMNITÉ D'ACCOMPAGNEMENT
L'Assessorat de la Santé, du Bien-être et des Politiques sociales rappelle à toutes les personnes titulaires de l'indemnité d'accompagnement que le 31 mars 2011 est la date d'échéance pour la présentation de la déclaration substitutive de l'acte de notoriété concernant l'hospitalisation ou non auprès des instituts. Faute de présentation de la déclaration, la subvention pourra être suspendue.
Le formulaire, que l'on peut télécharger du site de la Région, devra être remis au Service invalidité civile, 4 lieu-dit Grand-Chemin, 11020 à Saint-Christophe (près de l'arène Croix-Noire) du lundi au vendredi de 9h00 à 14h00 ou bien expédié avec en pièce jointe la photocopie de la carte d'identité.

ECOLE: AU VAL D'AOSTE LES INSCRIPTIONS POUR L'ANNÉE PROCHAINE SONT EN CROISSANCE
Les inscriptions sont en croissance dans les écoles valdôtaines. L'année prochaine, on comptera 16.232 étudiants – des primaires aux supérieures – contre les 15.919 étudiants de l'année en cours. Ces chiffres ont été communiqués par la Surintendance aux études de la Région Vallée d'Aoste.
Pour la maternelle, les inscriptions enregistrées pour l'année 2011-2012 sont en tout 2.997 (2.928 cette année), pour l'école primaire 5.419 (5.442), pour l'école secondaire du premier degré 3.510 (3.427) et pour l'école secondaire du deuxième degré 4.306 (4.222).

Aperçu des décisions du Gouvernement régional

Séance du vendredi 11 mars 2011

PRÉSIDENCE DE LA RÉGION
Le Gouvernement a approuvé la décision d'ester en justice à la suite du recours en inconstitutionnalité formé par le président du Conseil des ministres contre le 1er alinéa de l'article 9 de la loi de finances régionale n° 40/2010 (loi de finances 2011/2013) qui établit que, pour l'année 2011, la dépense relative au personnel sous contrat à durée déterminée ou recruté par le biais de conventions et de contrats de collaboration coordonnée et continue ne peut dépasser 70% de la dépense soutenue au même titre en 2009.
Par ailleurs, il a donné son feu vert au lancement d'un marché public pour les services d'assistance technique personnalisée afférente au système informatique et des communications de la Centrale Unique de Secours de la Région, pour une période de trois ans, avec possibilité de prolonger ce contrat de deux ans.
Il a en outre décidé d'organiser une réunion du Comité technique du programme de coopération transfrontalière Italie-France ALCOTRA 2007/2013, le 14 avril 2011, à Aoste.

ACTIVITÉS PRODUCTIVES
L'Exécutif a lancé un concours en vue de l'élaboration graphique de l'affiche de la 43e Foire d'été et des autres manifestations estivales d'artisanat valdôtain de tradition, qui se tiendront en 2011. D'autre part, il a approuvé l'organisation durant l'été d'événements visant à promouvoir l'artisanat de tradition, ainsi que le règlement de ces derniers. De plus, il a adopté la convention 2010/2011 entre la Région et l'Institut national pour le commerce étranger, en application de l'accord de programme passé le 20 février 2009 par la Région et le Ministère du développement économique.

BUDGET, FINANCES ET PATRIMOINE
Le Gouvernement a décidé de transmettre au Conseil régional le projet de loi modifiant la loi régionale n° 12 du 10 avril 1997 portant dispositions en matière de biens de la Région autonome Vallée d'Aoste.

ÉDUCATION ET CULTURE
Le Gouvernement a donné son feu vert à l'organisation de cours de ski alpin, de ski nordique, de surf des neiges et de luge sur piste naturelle, destinés aux élèves débutants et du premier niveau des institutions scolaires secondaires. Lesdits cours se tiendront en mars 2011.

OUVRAGES PUBLICS, PROTECTION DES SOLS ET LOGEMENT PUBLIC
Le Plan régional opérationnel des travaux publics 2011 a été adopté.
L'Exécutif a également approuvé la transmission au Conseil régional de la délibération relative à l'approbation du programme régional de prévision des travaux publics pour le triennat 2011/2013, au sens du second alinéa de l'article 7 de la loi régionale n° 12/1996, modifiée.
En outre, il a fixé le montant des ressources destinées à financer les 95 dernières demandes présentées en 2010, aux termes de la loi régionale n° 76/1984 portant constitution de fonds de roulement pour la relance de l'industrie du bâtiment.

SANTÉ, BIEN-ÊTRE ET POLITIQUES SOCIALES
Le Gouvernement a décidé de proposer au Conseil régional le projet de loi «Réglementation des fonctions en matière de médecine et de santé pénitentiaire transférées à la Région, aux termes du décret législatif n° 192/2010 (Dispositions d'application du Statut spécial de la Région relatives au transfert de fonctions en matière de médecine et de santé pénitentiaire)».
De plus, le Gouvernement a entériné le Plan de formation continue et les initiatives formatives inhérentes au personnel social, éducatif, de santé et d'assistance de la Région.

TOURISME, SPORTS, COMMERCE ET TRANSPORTS
Une aide de 29 000 euros a été accordée à la Fondation pour la formation professionnelle touristique de Châtillon, en vue l'achat d'équipements.

Conformément aux dispositions de la loi n° 196 du 30 juin 2003, nous vous informons que les coordonnées de ceux qui reçoivent chez eux «Le Peuple Valdôtain» apparaissent dans la liste des adresses de l'Union Valdôtaine. Le titulaire du traitement est le Mouvement politique Union Valdôtaine, 29, av. des Maquisards - 11100 Aoste. Nous vous informons également qu'aux termes de l'article 7 dudit décret il vous est possible de demander à tout moment la modification, la mise à jour ou l'effacement des données vous concernant, en écrivant simplement à **Union Valdôtaine - 29, Av. des Maquisards - 11100 Aoste.**

Le peuple valdôtain
Hebdomadaire de l'U.V. et du groupe de l'U.V. au Conseil régional

Editeur
«Nouvelle Editrice Le Peuple» S.r.l.
27, 29 Av. des Maquisards
Aoste - Tél. 0165.234140
Fax 0165.261469
redaction@lepeuplevaldotain.com

Directeur responsable
Giuseppe RIVOLIN

La page 8 est coordonnée par le Groupe U.V. du Conseil de la Vallée

Enr. trib. d'Aoste n. 2 du 24-5-1954

TIPOGRAFIA DUC
16, Grand-Chemin - Saint-Christophe
Tél. 0165.23 68 88
Fax 0165.18 45 153

IMPRIMÉ SUR PAPIER RECYCLÉ

PUBLICITÉ s'adresser à
MUSUMECI SPA
97, loc. Amérique - 11020 Quart
Tél. 0165.76.12.06 - Fax 0165.76.11.12

ABONNEMENTS:
€ 25 Italie – € 30 Etranger

TARIFFE INSERZIONE
TARIFFE A MODULO

CLIENTI LOCALI
• Commerciali: € 21,00 al modulo
• Occasionali: € 26,00 al modulo
• Finanziari, legali: € 31,00 al modulo

CLIENTI NAZIONALI
• Commerciali: € 26,00 al modulo
• Occasionali: € 36,00 al modulo
• Finanziari, legali: € 41,00 al modulo

SCONTI PER INSERZIONI CONTINUATIVE

Questo periodico è iscritto all'Unione Stampa Periodica Italiana

Initiatives tout public

DIMANCHE 20 MARS - 20h
Nus, Maison Rosset
Dîner «*À la découverte multisensorielle de l'influence de la cuisine française sur la cuisine valdôtaine*»

À PARTIR DU 21 MARS
Bibliothèques de la Vallée
Selon les horaires d'ouverture
«*Francophonie de chez nous et d'ailleurs*»
Le Système valdôtain des bibliothèques, qui réunit les bibliothèques régionales et communales, contribuera à étendre à tout le territoire régional les échos des Journées de la Francophonie.

DU 21 AU 25 MARS
Aoste, Alliance Française de la Vallée d'Aoste de 10h à 13h30 et de 14h à 19h
Semaine «*Portes ouvertes*»
L'Alliance Française ouvre ses portes à tous ceux qui désirent fêter les Journées de la Francophonie

DU 21 MARS AU 30 AVRIL
Aoste, Bibliothèque régionale, Foyer
Le lundi de 14h à 19h, du mardi au samedi de 9h à 19h
Exposition «*Langue et culture en Vallée d'Aoste au XVI e siècle*»

MERCREDI 23 MARS - 17h
Aoste, Université de la Vallée d'Aoste
Conférence «*Herminie Gerbore ou la mélancolie de l'exil*»
par Simonetta Valenti, professeur de littérature française à la Faculté de langues et communication de l'Université de la Vallée d'Aoste

Dans le cadre de la Saison Culturelle

LUNDI 21 MARS - 18h
Aoste, Salle des conférences de la Bibliothèque régionale
Conférence «*Liberté et responsabilité des journalistes et des médias*» par Jean Kouchner, journaliste et professeur associé

MARDI 22 MARS - 21h
Aoste, Théâtre Giacosa
Spectacle théâtral «*Anna Politkovskaïa : non rééducable*»

MARDI 22 MARS - 16h et 20h15
MERCREDI 23 MARS - 18h15 et 22h20
Aoste, Cinéma de la Ville
Projection du film «*Les Barons*»

MARDI 22 MARS - 18h et 22h
MERCREDI 23 MARS - 16h et 20h10
Aoste, Cinéma de la Ville
Projection du film «*Incendies*»

Initiatives réservées aux écoles

Pour les écoles maternelles et primaires
18 MARS - 25 MARS 2011
à Aoste, Villeneuve, Saint-Vincent et Pont-Saint-Martin
Spectacle «Je me souviens de la musique, mais » conçu et présenté par le Groupe Approches et les Trouveur Valdotèn

Pour les écoles secondaires du premier degré
Distribution de la publication «Francophonie» de la Collection en questions

Pour les écoles secondaires du deuxième degré
Conférence «Liberté et responsabilité des journalistes et des médias» par Jean Kouchner, journaliste et professeur associé

Simulation des travaux parlementaires au siège du Conseil de la Vallée
Le **VENDREDI 25 MARS**, le Conseil de la Vallée accueillera de jeunes élèves valdôtains pour une simulation des travaux parlementaires

Le 20 mars, Journée Internationale de la Francophonie

Un réseau qui unit les cinq continents

Depuis 1990, les francophones de tous les continents célèbrent le 20 mars la *Journée internationale de la Francophonie,* une date qui unit quelque 220 millions de locuteurs dans le monde entier, rassemblés autour des valeurs véhiculées par leur langue commune, pour partager un sentiment de communauté et d'échange, mais aussi pour réaffirmer ces principes de liberté et de solidarité qui les unissent.
L'année 2011 représentant le 450e anniversaire de l'Edit de Rivoli, qui en 1561 fit du français la langue officielle du Duché d'Aoste, pour notre région les célébrations de cette année ont un sens particulier.
Le vendredi 11 mars, dans la salle du Gouvernement du Palais régional, le président de la Région Augusto Rollandin a présenté les initiatives qui auront lieu du 18 au 25 mars prochain et qui ont été organisées en collaboration avec l'Assessorat de l'Education et de la Culture, le Conseil de la Vallée, l'Université de la Vallée d'Aoste, la Commune d'Aoste, l'Alliance française de la Vallée d'Aoste, la section valdôtaine de l'Union internationale de la presse francophone et la Communauté française de Belgique.
«*Le 20 mars constitue une occasion de valoriser nos spécificités* – a expliqué le Président Rollandin – *Cette année, nous évoquerons notamment les 450 ans de l'Edit de Rivoli, ainsi que la figure d'un Valdôtain illustre, l'abbé Joseph-Marie Trèves, dont le message social reste d'une grande actualité. Pour ce qui est de l'attention aux jeunes générations, c'est le secrétaire général de l'OIF* (Organisation Internationale de la Francophonie)*, Abdou Diouf lui-même, qui dans son message, dédie la Journée internationale de la francophonie de cette année à la jeunesse et, en particulier, à la jeunesse du monde arabe, cette jeunesse qui a le courage de lutter pour sa liberté et pour l'équité sociale. Au sein de notre société, caractérisée par la mondialisation et par le brassage des peuples et des cultures, la francophonie et le plurilinguisme représentent sans aucun doute un enrichissement et une grande opportunité : non pas un repli sur soi-même, comme certains voudraient le faire croire, mais bien au contraire une capacité de cultiver la disponibilité à échanger, à comprendre le monde et à s'ouvrir aux autres. Ce sont là des atouts fondamentaux pour aborder les problèmes actuels des échanges culturels et économiques avec les autres pays, de l'immigration et de la cohabitation des différentes cultures, autant de questions qui font la une de la presse internationale, mais que nous vivons aussi, chaque jour, au sein de notre petite communauté*».
Les Journées de la Francophonie offriront donc l'occasion de se retrouver au sein de sa communauté locale pour discuter de la valorisation des particularités locales, pour aborder des thèmes d'actualité, pour des moments de réflexion, de lecture et d'animation.

Denis Falconieri

450e Anniversaire

Le français : langue officielle des Valdôtains

En 1561 le Français devint la langue officielle *en Vallée d'Aoste. C'est pour rappeler cet anniversaire, fondamental pour l'histoire et l'identité de notre région, que «Le Peuple Valdôtain» publiera, tout au long de 2011, une série d'articles qui parcourront brièvement les étapes de l'histoire linguistique et littéraire de la Vallée d'Aoste.*

10 - Les bibliothèques et l'imprimerie
La diffusion de l'imprimerie et la production de publications à des prix accessibles permettent la formation d'importantes bibliothèques non seulement auprès des institutions ecclésiastiques, où les livres imprimées s'ajoutent aux collections de manuscrits, mais aussi dans les milieux aristocratiques et chez les particuliers. Les bibliothèques actuelles du Grand Séminaire d'Aoste, des chapitres de la cathédrale et de la collégiale Saint-Ours, de l'Académie Saint-Anselme, du couvent des Capucins de Châtillon et des Archives historiques régionales comptent de nombreux incunables et éditions du XVIe siècle ayant appartenu à des personnages marquants de la culture valdôtaine de l'époque : il s'agit de livres concernant le culte religieux (dont notamment les *Constitutiones synodales Augustensis dyocesis* de l'évêque François de Prez, de 1504, et le *Bréviaire* à l'usage d'Aoste de 1533), de grammaires latines et hébraïques, de classiques grecs et latins, d'œuvres des Pères de l'Eglise. Les anciens inventaires des châteaux attestent la présence dans les bibliothèques nobiliaires d'ouvrages hagiographiques, mais surtout d'un grand nombre de livres au contenu profane : des classiques latins, des poèmes chevaleresques, des fabliaux, des romans allégoriques, des compilations encyclopédiques, des chroniques, des œuvres de Rabelais, des traductions en français de Virgile, de Pétrarque et de l'Arioste, etc.
Ces livres sont imprimés à l'étranger, en France surtout ; l'installation d'une imprimerie à Aoste par Marc-Antoine de La Rue ne date que des années 1595-96.

(10 – à suivre)

Le 8 mars dernier, journée internationale de la fête de la femme

Maura Susanna a enchanté la soirée de l'Entraide

Les femmes et les amies de l'Entraide s'étaient donné rendez-vous à l'année prochaine en se séparant, le 8 mars 2010, à l'occasion de la soirée organisée en l'honneur de la journée internationale de la fête de la femme au restaurant Pezzoli, à Gressan. Elles se sont donc retrouvées cette année, même date, même heure, même lieu, pour fêter cette fois-ci en musique - l'année dernière, la soirée était consacrée aux femmes valdôtaines sous l'occupation nazie - cette journée un peu particulière en compagnie de Maura Susanna. L'artiste valdôtaine, considérée comme la voix de l'âme populaire valdôtaine, a mené la soirée avec brio, plus de deux heures de spectacle, en interprétant un répertoire éclectique de poèmes valdôtains, en patois et en italien de Magui Bétemps, Enrico Thiébat et Eugénie Martinet, en espagnol et également en français de Boris Vian intitulé "Il y a du soleil dans la rue", qui se trouve sur son dernier et troisième album sorti récemment, sans oublier le titre principal du CD "Terra mia, madre mia" dont elle a écrit le texte, qu'elle a voulu mettre en musique pour le plus grand plaisir de ses auditeurs. Entourée du pianiste Andrea Dugros et d'une amie venue l'accompagner au chant, Maura Susanna a enchanté le public heureux d'assister à cette soirée concert, en toute intimité, organisée par Rosina Rosset, présidente de l'Entraide des femmes valdôtaines, assistée d'Antonella Grange, en présence, entre autres et pour n'en citer que quelques-unes, de l'assesseur au Territoire Manuela Zublena, de la secrétaire-conseillère Emily Rini, de la Directrice de l'Alliance française de la Vallée d'Aoste Hélène Guillermou, de Sylvie Bancod représentant l'Entraide au Comité Fédéral et de la présidente de la Conférence pour l'égalité des chances, Luciana Blanc-Perotto. Une soirée très réussie, alternant les duos et quelques minutes de recueillement lorsque Maura Susanna a interprété l'hymne "Montagnes Valdôtaines" repris en chœur par toute la salle et qui s'est terminée un peu après minuit, avec comme final "La vie en rose" d'Edith Piaf.

Agnès Uzan

Opinions divergentes au niveau idéologique et administratif

Question PdL : la Jeunesse s'abstient

Le samedi 12 mars, la Jeunesse Valdôtaine a convoqué son assemblée générale dans la salle de l'ancien hôtel Londres de Châtillon : à la une, il y avait deux thèmes d'actualité, en premier la décision de vote lors du Conseil Fédéral du lundi 14 mars et enfin les célébrations des 150 ans de l'Unité d'Italie. L'animateur principal Stefano Aggravi a ouvert la discussion en résumant l'activité du Mouvement pendant ces derniers mois et en faisant le point sur la situation politique : « *Quand le PdL nous a proposé une collaboration au niveau régional, le Mouvement a commencé une série de rencontres sur le territoire pour consulter la base. En premier lieu, le président Ego Perron et le président Augusto Rollandin ont rencontré les membres des Comités de direction des Sections, et ensuite chacune des sections s'est confrontée pour analyser cette éventualité : des réunions qui ont enregistré une bonne participation de la part des adhérents* ». Aggravi a évoqué l'importance du dialogue instauré par le Gouvernement valdôtain avec les représentants de la politique italienne, ce qui a notamment permis de relancer certains dossiers importants comme le nouvel accord sur le fédéralisme fiscal, la question de l'acquisition de la Deval ou encore l'adoption par le Gouvernement de Rome des décrets d'application du Statut.
L'animateur ayant ouvert le débat sur le vote que la Jeunesse devra exprimer lors du Conseil Fédéral, Matthieu Réal fut le premier à prendre la parole : « *Il est nécessaire que la Jeunesse prenne une décision claire, sans avoir peur d'aller contre la ligne tracée par le Mouvement. En tant que Jeunesse Valdôtaine, nous sommes libres. Je pense que le président Rollandin et le sénateur Fosson ont bien travaillé pendant cette législature, mais je me demande s'il est vraiment nécessaire d'accepter la contribution du PdL au sein du Conseil régional. Il serait peut-être préférable d'attendre les élections en 2013 pour proposer une nouvelle alliance* ». Des critiques sont arrivées également de la part du trésorier Xavier Laurenzio qui a affirmé que « *si nos représentants ont décidé d'accepter cet appui, je crois que nous en tirerons un avantage, mais je pense, malgré tout, que la transition n'est pas très claire* ».
« *Je suis déçu de la participation peu nombreuse à cette assemblée d'aujourd'hui alors que le thème à l'ordre du jour est très important* – a remarqué Robert Camos, en rappelant que lors de l'assemblée du mois de janvier, quand il s'agissait de voter le nouveau Comité de coordination, il y avait beaucoup plus de participants ». « *Au sujet du PdL* – a continué Camos – *je crois qu'au niveau idéologique, nous ne pouvons pas l'accepter, tandis qu'au niveau administratif, l'Union Valdôtaine étant appelée à travailler pour améliorer les services à la communauté et pour le bien de notre région, nous comprenons les décisions de nos administrateurs* ».
Joël Farcoz a également situé la question sur deux niveaux : « *Nous sommes obligés d'obtenir des accords pour arriver à obtenir quelque chose de la part de l'Etat, mais je pense que l'ingérence d'un parti national en Vallée d'Aoste ne va pas bien. En outre, nous n'avons pas à présent les paramètres pour comprendre s'il est mieux de faire cette alliance maintenant ou lors des prochaines élections* ». A ces mots a fait écho Monica Meynet : « *Je comprends bien l'aspect administratif, mais vu que nous n'avons pas tous les éléments pour l'évaluer, nous devrions tenir compte aussi de la question morale, qui porte des évaluations négatives. Mais, d'un autre côté, si d'habitude nous faisons confiance au Mouvement, nous devons malgré tout accepter maintenant sa décision* ».
« *Je pense que l'Union Valdôtaine a toujours travaillé pour le bien de notre communauté* – a ajouté Valeria Sapone – *si nos représentants ont choisi d'essayer d'entreprendre ce parcours, il est évident qu'ils ont vu une façon de pouvoir apporter des avantages à la Vallée d'Aoste, pendant une période critique pour les régions. L'avenir de la Vallée d'Aoste nous appartient : si elle arrive à obtenir des privilèges maintenant, c'est nous qui en profiterons demain* ».
Après la discussion très animée, l'animateur a demandé à l'assemblée de voter le mandat pour le Conseil Fédéral : parmi les vingt inscrits présents, 15 ont voté pour que la Jeunesse s'abstienne, 3 pour qu'elle vote contre et 2 pour qu'elle appuie le choix de donner mandat à la commission politique d'évaluer la possibilité d'accepter la proposition du PdL. En conclusion, Stefano Aggravi a lu le communiqué qui résume la position de la Jeunesse à propos du 150e anniversaire de l'Unité d'Italie. La soirée s'est poursuivie avec un dîner amical au Restaurant La Terrazza de Châtillon.

Le communiqué de la Jeunesse

A propos de l'Unité d'Italie

Aoste, le 15 mars 2011

La JEUNESSE VALDOTAINE estime nécessaire de faire quelques considérations sur la date du 17 mars prochain, à l'occasion de la fête, établie par le Gouvernement italien, du 150e anniversaire de l'unité d'Italie.

RAPPELE que l'idée et les attentes de nos pères d'une Italie authentiquement fédéraliste ne sont pas encore aujourd'hui réalisées. Au cours de l'histoire de nombreux enfants du Pays d'Aoste sont morts pour défendre une Italie ainsi conçue, sa liberté et ses institutions ;

RAPPELLE à tous ceux qui veulent exalter la figure de l'Etat centraliste italien et mettre en discussion la diversité du contexte valdôtain par apport à celui des autres régions italiennes que la Vallée d'Aoste a subi dans son histoire, et en particulier à une époque difficile pour le monde entier, un italianisme forcé que la population n'a pas partagé ;

NE PARTAGE PAS le sentiment de ceux qui veulent transformer cette journée en un symbole d'exaltation et de culte de l'Etat central italien, un modèle qui voudrait que toutes les différentes régions d'Italie soient identiques et standardiser toutes les cultures qui la composent ;

CROIT que, tout en respectant cette fête, la date la plus importante à fêter pour le Peuple Valdôtain cette année est la fête de notre Autonomie Spéciale, acte et institution principaux de notre valorisation identitaire et culturelle ;

SOULIGNE l'importance de rappeler que l'Autonomie Spéciale du Val d'Aoste est reconnue par la Constitution italienne, qui est au-dessus de toutes les lois, l'acte fondateur de l'Etat moderne italien ;

SOUHAITE, surtout dans une période où la signification même du mot fédéralisme est utilisée selon les convenances de chacun, que le débat qui est en train de se dérouler en ce moment puisse être utile pour guider le processus de révision de l'Etat italien sur la bonne et véritable route du vrai fédéralisme ;

ESPERE que le processus de modification de l'Etat italien au-delà des nécessités et des besoins d'ordre économique soit aussi le moment opportun pour reconnaître véritablement la spécificité de tous les Peuples qui le composent en leur donnant la faculté de s'autogouverner.

SUITE DE LA PAGE 1 - Le Conseil Fédéral du Mouvement a dit "oui" à une ouverture au PdL

Le Conseil Fédéral
Cent délégués pour un débat qui a duré presque trois heures. La longue procédure sur l'ouverture de la majorité régionale au PdL – démarrée officiellement avec l'assemblée des présidents des sections du jeudi 20 janvier dernier – s'est terminée en début de semaine avec l'approbation du document qui donne mandat au Comité Fédéral de reprendre le dialogue avec le PdL régional.
«C'est le PdL qui nous a demandé de collaborer au projet politique que l'on est en train de mener au sein du Gouvernement régional, une requête officielle arrivée à l'automne et à laquelle on devait répondre. – a dit le président Ego Perron – *On a apprécié le changement de position de ce parti envers l'Union Valdôtaine : la collaboration avec eux a déjà été positive à l'occasion des élections européennes en 2009 et pendant les Communales de la Ville d'Aoste du mois de mai dernier. Maintenant, ils nous offrent la possibilité de travailler sur des objectifs communs au niveau régional - et avec l'appui du Gouvernement national - sans nous demander, en revanche, de faire partie de la Junte régionale».*
Le changement d'attitude du PdL envers les forces autonomistes a été - selon Ego Perron – le point de départ essentiel de l'alliance qui vient de naître. *«On est souvent convaincus que les idéaux de notre Mouvement sont similaires à ceux de la Lega. Mais le "Carroccio" ne nous a jamais soutenus, et on a souvent remarqué une attitude négative envers les minorités comme la nôtre. Aux élections européennes, on avait demandé leur collaboration, mais la Lega nous l'a refusée. Le PdL nous a offert sa collaboration, et Aurelio Margueretaz – avec quelque trois mille bulletins en plus – aurait pu obtenir un résultat historique».*
Un changement d'attitude souscrit aussi dans l'accord des Européennes par Ego Perron et les coordinateurs nationaux du PdL, et qui a permis également une ouverture politique au Gouvernement national – pendant l'automne dernier – du sénateur Antonio Fosson.
«Notre sénateur est très attentif aux problèmes valdôtains – a dit encore Ego Perron – *en disant "oui" à deux occasions lors des votes de confiance des mois de septembre et décembre derniers».*
Pour en terminer, le président a cité encore une fois les actes concrets qui - dès le début de la législature - ont renforcé la position du PdL vis-à-vis de l'Union Valdôtaine.
«Je pense à la Testafochi, qui deviendra le campus de l'Université de la Vallée d'Aoste, mais aussi à des dossiers comme celui de la Deval que nous ne serions pas parvenus à renégocier sans l'appui des hommes du Peuple de la Liberté», a conclu Perron.

Le débat
Le débat, pendant la soirée, a été intense et *«significatif d'un Mouvement bien vivant capable de recueillir toutes les suggestions de sa base»*, a dit Perron.
À prendre la parole, à cette occasion, surtout les personnes (et les sections) qui se sont dites opposées à la possibilité d'un accord avec le PdL.
Aldo Cottino, de la section de Gressan, a soutenu que *«il n'y a pas la nécessité d'agrandir la majorité régionale. Une majorité régionale qui travaille bien et qui est forte d'un résultat électoral très positif et clair comme celui du mois de mai 2008. Je crois* – a dit Cottino – *que ce n'est pas encore le moment d'aboutir à un passage de ce genre».*
En contradiction avec Daniela Piassot de la section d'Arpuilles-Excenex, Guy Grimod (de la même section) a rapporté l'avis de l'assemblée de la colline d'Aoste, qui s'est exprimée en faveur de l'élargissement de la majorité.
Giorgio Novel a rapporté l'avis de la section de Charvensod, où le vote de l'assemblée a comptabilisé un bulletin favorable, 11 non et trois abstentions. *«Je crois* – a dit Novel – *que les différences idéologiques entre l'Union et le PdL sont encore trop importantes».*
Position similaire à celle de la section de Nus. *«Ce n'est pas encore le moment.* – a dit le porte-parole Silvano Cuaz – *On doit respecter le suffrage de 2008».*
Stefano Aggravi, animateur principal de la Jeunesse Valdôtaine, a annoncé à ce propos la position d'abstention du mouvement juvénile. René Favre, d'Aoste-Ville, a rappelé que sa section *«s'est exprimée à très grande majorité de manière favorable vis-à-vis d'une ouverture au PdL au niveau régional».*
Dino Viérin, pour la section de Jovençan, a demandé si la nécessité de faire entrer au Gouvernement régional le PdL *«ne serait pas peut-être due à l'envie de partager des résultats administratifs conquis par d'autres».*

La table de présidence : de gauche à droite Ugo Voyat, Augusto Rollandin, Ego Perron, David Follien et Osvaldo Chabod

Pour Osvaldo Ruffier de la section de Cogne *«il n'y a pas urgence»*, alors que le vice-président Ugo Voyat a souligné *«qu'il faut analyser les facteurs positifs et négatifs de cette alliance. Et, à un moment donné, les facteurs positifs primes».*
Enzo Letey a exprimé la pensée des sections de la vallée du Grand-Saint-Bernard. *«Nous étions préoccupés par cette alliance, mais en discutant on a compris qu'il y a aussi des éléments positifs».* L'assesseur régional à la Culture et à l'Education Laurent Viérin (Jovençan) a exprimé ses perplexités à ce propos. *«Une ouverture au PdL entraînerait la fin du projet autonomiste que l'on soutient depuis quelque temps avec Stella Alpina et Fédération».*
Luciano Caveri de la section de Saint-Vincent s'est interrogé sur le type d'attention du PdL envers le Val d'Aoste. *«Berlusconi est en politique depuis 1994, mais il n'est jamais venu ici. Pour lui, nous ne sommes rien. Je me demande pourquoi le PdL local, après nous avoir combattu pendant des années, change maintenant d'attitude».*
«Je comprends l'inquiétude envers Berlusconi, mais peut-on se fier du centre gauche ? – a dit l'assesseur Aurelio Marguerettaz (Saint-Rhémy-en-Bosses) – *On doit essayer de faire de notre mieux pour la Vallée d'Aoste, et maintenant ce qui est mieux c'est d'être en accord avec le PdL».*
Christian Diémoz (Saint-Martin-de-Corléans) a déclaré que sa section aurait voté "oui" *«à condition qu'il n'y ait pas de changement dans le Gouvernement régional et dans le programme».*
Luigi Bertschy, de la section de Hône et Bard, a souligné *«que le débat est positif, même en présence de différentes positions politiques. Mais ces différences ne doivent pas cataloguer les fidèles dans les "bons" ou les "mauvais" Unionistes».*
Le président Augusto Rollandin, pour terminer la soirée, a souligné une fois de plus que *«ce passage démocratique qu'on vient d'accomplir avec toute l'Union Valdôtaine a été réalisé pour la première fois dans l'histoire du Mouvement».*

F.D.

Section d'Aymavilles
Nouveau Comité de Direction

Président: Alessandro Belley Fognier
Secrétaire: Alex Borinatto
Membres: Luciana Blanc Perotto, Giuseppe Cuc, Melania Darensod, Dante Morzenti, Marco Pétey et Renzo Testolin
Membres de droit: Fedele Belley et Remy Hérren

Section de Brissogne
Nouveau Comité de Direction

Président: Irene Messelod
Vice-président: Alessia Demé
Secrétaire: Dimitri Demé
Membres: Amato Muin et Niki Mangioni
Membres de droit: Italo Cerise, Roberto Mancuso, Elio Saluard et Albert Cerise

Section de Challand-Saint-Anselme
Nouveau Comité de Direction

Président: Agostino Grosjacques
Vice-président: Fabrizio Gens
Secrétaire: Gemma Landi
Membres: Giovanni Gens et Mara Bionaz
Membres de droit: Riccardo Perret, Giuseppe Aymonod, Monica Dufour, Massimo Malcuit et Danilo Gens

Section de Fénis
Nouveau Comité de Direction

Président honoraire: Sergio Lorenzet
Président: Antonio Feder
Vice-président: Emanuel Piccot
Secrétaire: Micaela Gabriella Lexert (responsable drapeau)
Membres: Nicola Voyat, Luciano Lexert, Cesarino Cerise, Ego Perron et Roberto Cattin
Membres de droit: Giusto Perron, Nadia Piccot, Erik Cuignon, Luciano Regazzoni et Daniel Voyat

Section d'Oyace
Nouveau Comité de Direction

Président: Sandro Favre
Vice-président: Dino Petitjacques
Secrétaire: Fabrizio Chenal
Membres: Remo Domaine, Hector Favre et Elviro Favre

Section de Pré-Saint-Didier
Nouveau Comité de Direction

Président: Germano Bal
Vice-président: Massimo Rota
Secrétaire: Roberto Rey
Membres: Aldo Belfrond, Augusto Grange, Ottavio Bieller, Luisella Perrod et Graziano Schnetter
Membre de droit: Riccardo Bieller

Nouvelles du Sénat

Les coûts standardisés de la santé publique

Antonio Fosson

Le Fédéralisme fiscal a pour les coûts standardisés de la santé publique l'un des plus importants et des plus compliqués chapitres à mettre en application. En effet, les frais de l'assistance sanitaire dans les différentes régions sont identifiés et remboursés selon les coûts des années précédentes, mis à jour chaque année. A présent, le fédéralisme prévoit au contraire des coûts standardisés de gestion et cela pour éviter des gaspillages et pour responsabiliser les administrateurs locaux. Nouveau et juste concept qui part également de la considération que là où la santé est plus coûteuse, elle est moins efficace, mais en stabilisant cependant le juste prix et les frais standard (par exemple: une opération d'appendicite, de prestation identique, doit coûter la même somme à Milan qu'à Palerme. Si elle coûte plus dans une région déterminée, c'est parce que dans cette région les mesures correctes ne sont pas appliquées et que les structures ne

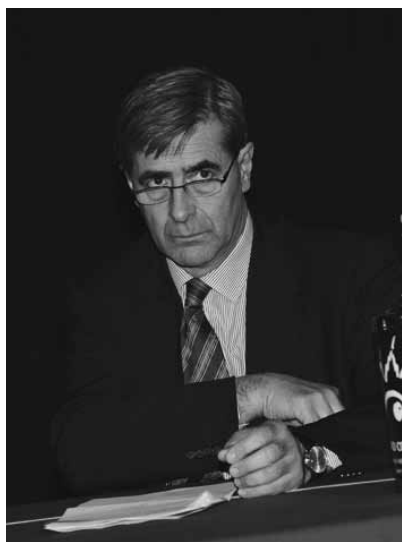

sont pas en règle). Pour l'évaluation de ces coûts standardisés, les comptes de trois régions vertueuses seront pris en considération et des moyennes seront calculées de sorte que les autres régions devront dans quelques années changer leur organisation et s'aligner sur les coûts des régions vertueuses (pour les cas les plus difficiles le fonds de péréquation et d'aide interviendra également).
Mais les coûts standardisés de gestion doivent, à notre avis, reconnaître des variables et des corrections parce que toutes les régions ne sont pas identiques et les habitants n'ont pas tous les mêmes besoins sanitaires. Cet argument a été reconnu par le Gouvernement et par la Commission Santé mais les indications sur lesquelles se baser n'ont pas été partagées et nous nous y sommes opposées. (J'ai voté contre en Commission Santé).
L'âge de la population présente dans chaque région (on sait que le fait d'assister les personnes âgées coûte plus cher) et un indicateur de privation culturelle et socio-économique ont été reconnus comme des facteurs de correction des coûts standard. Ce deuxième indicateur est certainement valable mais difficile à calculer et à appliquer. En revanche, l'indicateur qui voulait reconnaître des coûts plus importants pour les territoires montagneux n'a pas été accepté (d'où mon vote d'opposition avec celui des trois autres sénateurs, alors que PD, Popolo delle Libertà et Lega étaient tous ensemble d'accord). Ils n'ont donc pas accepté le fait qu'en montagne (et dans les zones insulaires) la santé est plus onéreuse (à partir des études effectuées auprès des différentes universités italiennes et réalisées quand j'étais assesseur à la Santé, les coûts sont de 25% supérieurs à ceux relevés dans la plaine). Ces particularités objectives et documentées ne sont pas reconnues pendant cette phase d'application du Fédéralisme fiscal. La procédure n'est pas terminée et l'Assemblée Etat-Régions devra encore en discuter, mais cet épisode n'est pas du tout positif pour nous! Si les coûts standard ne pèsent pas tout de suite sur notre dépense sanitaire, pour quelle raison sont-ils financés par notre budget? Ce manque de reconnaissance d'une plus importante dépense à travers la gestion de la santé pourra cependant influencer la répartition fiscale dans ses principes généraux.
Maintenant, un accord entre les grandes régions (suggéré par le vote favorable du PD et du PDL) a prévalu sur un concept d'équité.

BOÎTE AUX LETTRES

LES ARTICLES PARAISSANT SOUS CETTE RUBRIQUE N'ENGAGENT PAS LA RESPONSABILITÉ DE LA RÉDACTION

«Dialogue et discussion à la base de la démocratie»

Aoste, le 13 mars 2011.

Le débat et la confrontation qui ont eu lieu au sein de l'Union Valdôtaine dans les dernières semaines ont permis, à tous les inscrits qui le souhaitaient, de s'exprimer à propos d'une plutôt nouvelle ouverture politique à la Région.
Le dialogue et la discussion sont à la base de la démocratie non seulement parce qu'ils permettent de participer à la formation des décisions, mais aussi parce qu'ils favorisent la diffusion des idées et des connaissances.
En effet si d'un côté on a eu la possibilité de parler directement avec la Présidence du Mouvement sur le thème d'une option politique importante même pour l'avenir, de l'autre on a pu comprendre si celle qui était présentée comme une opportunité pouvait être saisie dans le cadre juridique en vigueur. Quelqu'un par exemple avait fait des objections qui visaient à souligner une certaine incohérence avec la structure portante de la loi électorale: celle-ci prévoit la présentation de programmes différents par chacune des listes ou chaque groupe de listes en compétitions, ce qui faisait dire à certains qu'elle semblerait exclure la possibilité de pouvoir modifier au cours de la législature les programmes qui ont été déjà soumis au scrutin des électeurs, et surtout si cela est fait avec le résultat d'élargir une majorité

politique existante. Il a suffit d'aller lire la loi régionale en vigueur pour comprendre qu'il ne s'agissait là que d'une assez rusée tentative de nous faire perdre le fil du discours et de la discussion.
En effet aucune interdiction se trouve dans la loi, mais surtout personne n'a demandé à l'Union Valdôtaine de changer ou transformer son programme.
Simplement une offre de collaboration a été faite, une offre de collaboration qui ne demande pas de modifier le programme signé par le Mouvement.
Ce programme a permis aux forces autonomistes de gagner les élections régionales et si quelque autre groupe, parti ou mouvement veut le soutenir, il peut sans aucun doute le faire et il n'y pas de codicille tendancieusement interprété qui puisse l'empêcher.

Robert ARTAZ
section Aoste-Ville

NAISSANCES

La section de l'Union Valdôtaine de Valtournenche

a la joie d'annoncer la naissance de

Matthias PERRON

qui est venu réjouir le foyer de Paolo, membre de notre section, et de Manuela.
Nous présentons nos plus vives félicitations aux heureux parents, au grand frère Thomas, ainsi que nos vœux de bonheur et de prospérité au nouveau-né.

La section de l'Union Valdôtaine de Donnas

a la joie d'annoncer la naissance de

Letizia MAOLET

qui est venue réjouir le foyer de Francesco, membre de notre section, et Silvia.
La communauté unioniste de Donnas présente ses vives félicitations aux heureux parents, à sa grande sœur Beatrice, ainsi qu'à son oncle Silvio, également inscrit à notre section, et souhaite ses vœux de bonheur et de prospérité à la petite Letizia.

DÉCÈS

La section de l'Union Valdôtaine de Saint-Vincent

a le regret d'annoncer le décès de

Madame **Vincenza SERIS**
veuve GARD
âgée de 84 ans

La section unioniste de Saint-Vincent présente ses condoléances les plus sincères à ses enfants, à sa sœur Corinne, à son frère Franco, ainsi qu'à tous ses parents.

La section de l'Union Valdôtaine de Brissogne

a le regret de vous faire part du décès de

Madame **Elvira CUPELLO**
âgée de 86 ans

La communauté unioniste de Brissogne présente ses condoléances émues à son fils Roberto Mancuso, membre de notre section et assesseur à la commune, ainsi qu'à tous ses parents.

Le coin du dialogue

Luciano Caveri

Parler de temps en temps de politique fait du bien. Il s'agit d'un exercice nécessaire parce que la démocratie, pour qu'elle ne devienne pas un élément allant de soi, a besoin de la discussion en tant qu'élément servant à raisonner. Dans le dialogue l'on trouve des raisons et des occasions de réflexion utiles à améliorer nous tous ainsi que les choix, pour le présent et surtout pour le futur, que nous devons faire.
Toute personne impliquée dans les organes démocratiques en Vallée, élu à quelque niveau que ce soit, est absorbée par les problèmes administratifs quotidiens et finit légitimement par perdre la vue d'ensemble des stratégies politiques. Politique et administration sont certainement complémentaires et permettent de faire cohabiter les principes et les idées avec les actions concrètes et les programmes pour réaliser ce que l'on espère. Le concret est un bien précieux qui doit toujours être étroitement lié au patrimoine historique et dans le cas de l'Union Valdôtaine, fondée en 1945, cela signifie un parcours long et complexe et des personnalités très différentes entre elles qui ont travaillé pour le bien et pour la croissance de notre autonomie spéciale. Une autonomie dynamique, en continuel changement, mais l'élan des nouvelles branches qui vont vers le futur fonctionne seulement si notre plante a ses racines solidement fixées dans la terre. Cela signifie aussi la conscience de notre « diversité » par rapport au système politique et des partis italiens, car ce n'est pas par hasard si nos pères fondateurs n'ont jamais cédé aux risques de normalisation de la politique valdôtaine aux modèles romains. L'autonomie spéciale est en effet liée à une vision indépendante aussi du système politique et à un modèle spécifique qui ne prévoit pas ces mêmes limites de la politique italienne, désormais descendue à des niveaux qu'il est bien facile de constater et qui confirment ce « ni droite, ni gauche » qui, toute en présence d'alliance, a été l'étoile polaire tout au long de nos cinquante années d'histoire.
Voilà pourquoi le désaccord dans un mouvement politique est légitime, et même nécessaire, et je ne vais pas citer les risques de la « dictature de la majorité » que certaines personnalités – comme le grand Alexis de Toqueville – ont signalés à foison comme élément d'une déformation des mécanismes démocratiques.
En effet, un climat qui parfois se manifeste dans les discussions m'inquiète : ceux qui, dans certains partis, objectent par rapport aux lignes « officielles » sont des parias dont il faut se débarrasser. Le « centralisme démocratique », inspiré par Lénine et moteur du communisme militant, s'insinue parfois dans les partis et c'est à nous de veiller à ce que cela n'arrive pas au sein de l'Union Valdôtaine.
De cette doctrine provient en effet une logique très dangereuse ami-ennemi (ce dernier accusé de « fractionnisme ») qui se traduit, avec Staline, par les goulags et les homicides politiques. L'utilisation extrême du « centralisme démocratique » contre le farouche « traître » interne évidemment considéré de mèche avec l'« ennemi » et peut-être accompagné à la porte pour qu'il arrête de casser les pieds, et des ruptures douloureuses il me semble que nous en avons accumulé suffisamment pour éviter des situations analogues.
Nous, fédéralistes, nous pensons différemment car la richesse du débat et le respect réciproque sont la clef de la cohabitation.

En bref

Le Conseil de la Vallée a approuvé à l'unanimité l'acceptation de la donation d'œuvres d'intérêt historique et artistiques en faveur de l'Administration régionale.

Les œuvres données sont les suivantes : une sculpture offerte par l'artiste valdôtain Roberto Priod qui s'intitule « Nature » ; 25 photographies en noir et blanc réalisées par Pietro Fioravanti pour l'exposition « Dal freddo alla forma. Ricerche fotografiche di Pietro Fioravanti e Luciano Haudemand » qui a eu lieu à la Bibliothèque régionale de novembre 2008 à février 2009 ; une photographie de Costantino Merlini qui s'intitule « Rochefort » exposée à l'occasion de l'exposition « Costantino Merlini. Spazi d›ascolto » qui s'est déroulée à la Bibliothèque régionale de décembre 2009 à mars 2010 ; un banc d'école primaire utilisé dans les années 30, de deux bancs d'école à deux places utilisés dans les années 40 et d'un banc en usage dans les écoles de village offert par Ferruccio Deval.

Approbation à l'unanimité

Flux de trafic dans les tunnels

Le Conseil de la Vallée, au cours de sa dernière séance, a approuvé à l'unanimité une motion sur les flux de trafic relativement aux tunnels. Nous vous proposons le texte en intégralité.

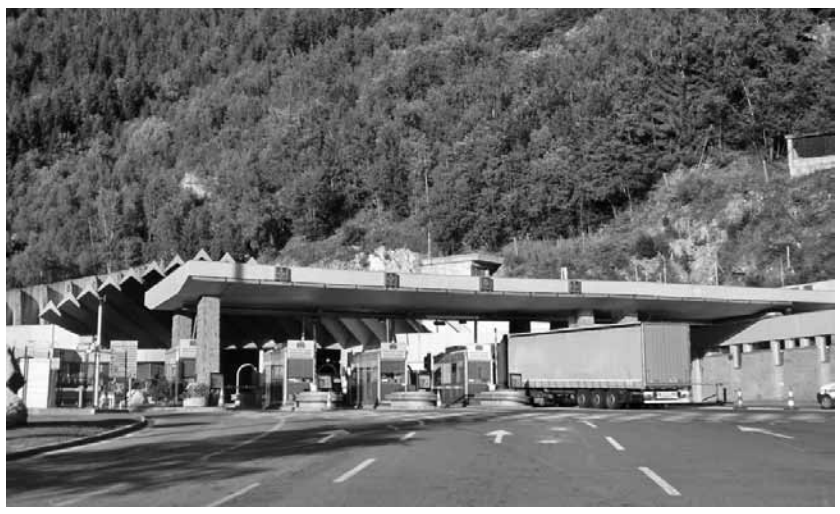

Ayant appris qu'au cours de l'année 2010 une augmentation consistante des entrées inhérentes aux péages égales à 14% (+13,6 millions d'euros) par rapport à 2009, aurait été enregistrée par la société GEIE-TMB qui gère le Tunnel du Mont-Blanc ;

ayant constaté que les données communiquées indiquent entre autres une augmentation du trafic lourd, qui aurait généré à lui seul une augmentation des entrées pour 9,2 millions d'euros ;

rappelant les dispositions pour le limitation progressive des flux de trafic explicitées par l'article 6 de la loi régionale n°20 de 1994, selon lequel « Sur la base des connaissances techniques et scientifiques disponibles à l›heure actuelle et des données découlant des mesures de suivi, d›étude et de contrôle prises au sens de l›art. 3 de la présente loi, le Conseil régional décide, tous les deux ans et sur proposition du Gouvernement régional, les plafonds journaliers des véhicules de transport de marchandises de plus de 7,5 tonnes de poids total autorisés à passer, dans les deux directions, respectivement sous le tunnel du Mont-Blanc et sous le tunnel du Grand-Saint-Bernard, compte tenu des exigences de maintien de la sécurité de la circulation et de protection de la santé de la population et de l›environnement » ;

donnant acte que la dernière délibération du Conseil contenant la définition des moyennes maximales quotidiennes de transit remonte à plus de trois ans, c'est-à-dire au 21 février 2008 ;

Le Conseil de la Vallée

engage

le Gouvernement régional à présenter d'ici à la fin de 2011 au Conseil de la Vallée une proposition concernant l'éventuelle mise à jour de la moyenne maximale quotidienne de véhicules destinés au transport de marchandises d'un poids total supérieur à 7,5 tonnes, autorisée au transit en entrée et en sortie à travers le tunnel du Mont-Blanc et le tunnel du Grand-Saint-Bernard.

Dispositions en matière touristique et urbanistique

Le Conseil de la Vallée a approuvé par 26 voix et 5 abstentions (Alpe) le projet de loi modifiant les dispositions en matière touristique et urbanistique.
Le texte se compose de cinq articles et modifie une série de lois et introduit entre autres dans les règles régionales qui définissent l'activité de réception hôtelière et classes les entreprises (loi n°33 de 1984) l'« albergo diffuso » dans les familles des entreprises hôtelières, afin de garantir la meilleure utilisation du patrimoine immobilier existant et la récupération des immeubles abandonnés.

Pour le Conseiller régional Mauro Bieler, rapporteur du texte : « Ce *projet de loi, outre à poursuivre l'un des objectifs précis du programme de la Législature en cours - à travers l'introduction dans le règlement régional de la nouvelle structure hôtelière touristique et d'accueil dénommée « albergo diffuso » -, donne une réponse rapide à toute une série d'instances provenant des entrepreneurs du secteur commercial et touristique.* »
« *L'article 1* – a-t-il poursuivi – *prévoit quelques modifications de la loi régionale n°33 du 6 juillet 1984 (Règlementation de la classification des entreprises hôtelières). Si l'on rentre dans le détail, est introduit l'albergo diffuso au sein de la famille des entreprises hôtelières en établissant la définition s'y rapportant. L'identification des qualités requises pour les hôtels, les résidences touristico-hotelières et pour les alberghi diffusi est laissée au Gouvernement régional qui disposera par délibération – en l'ayant préalablement illustrée au Conseil permanent des Collectivités locales et à la Commission permanente compétente – à publier dans le Bulletin officiel. Avec l'approbation des délibérations, les tableaux précédents reprenant les qualités requises pour la classification des entreprises hôtelières et le cadre de classification indiquant le barème total minimum prévu pour chaque niveau de classification – en annexe à la loi régionale n°33 de 1984 – ne seront plus en vigueur.*
Suite à l'explicite demande de l'Association représentant les Hôteliers, sont ajoutées dans les niveaux de classification les 3 étoiles supérieurs et les 4 étoiles supérieurs pour les hôtels, ainsi que les 5 étoiles pour les RTA. »

Le Conseiller régional Gabriele Maquignaz, Président de la cinquième Commission permanente, est également intervenu au cours du débat : « Le choix de l'agrandissement

de 40%, déjà effectué par le passé, a donné la possibilité au secteur de se développer. Aujourd'hui, avec ces modifications, l'on complète un raisonnement qui donne la possibilité aux entrepreneurs du monde touristique de faire des choix importants pour faire croître leurs structures, en particulier le passage des emprunts de 15 à 20 ans représente un stimulus à faire de nouveaux investissements. »
« Le tourisme – a ajouté le Président Gabriele Maquignaz –, *malgré la période de crise, tient dans notre région et les données le confirment. Cette disposition est donc un très bon instrument pour notre économie et confirme la bonté des choix politiques qui sont en train d'être réalisés dans le secteur touristiques.* »